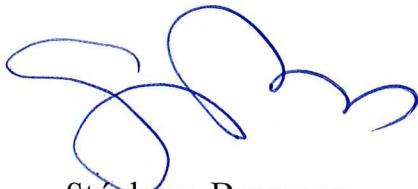


AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 347-2024 relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la MRC de Lotbinière.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 19 février 2024.



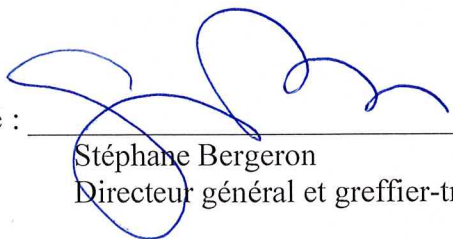
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 19 février 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 février 2024.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier